

Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONFORME

Date inspection: 19/08/2022 Inspecteur: Vincent Dehaes

Étiquette d'identification: Appartement F_102

N° TVA:BE 0414 251 960

Marque et type d'appareil de mesure:
Metrel Eurotest ET61557

Numéro de serie: 18460193

Date rapport: 19/08/2022

Adresse de l'installation

Rue De la Micheline
Numéro 5
Boîte 102
Postcode 1348
Commune Louvain-La-Neuve
Pays Belgique

Propriétaire

Nom N.c.
Rue De la Micheline
Numéro 5
Boîte 102
Postcode 1348
Commune Louvain-La-Neuve
Pays Belgique

Installateur

Nom Alloson
N° TVA BE 0414 251 960
Numéro de téléphone 027060090
E-mail Vanessa.vranckx@alloson.net

Type : appartement

Image du tableau de repartition et de manoeuvre:

EAN : 541449060021584128

N° compteur : N.c.



Type de contrôle:

Distributeur: ORES

Contrôle de conformité d'une nouvelle installation domestique selon (AR 08/09/2019) - RGIE Livre 1 - 6.4. et 4.2.4.3.

Tension: 1~230V

Liaison comp / tableau: 25 mm²

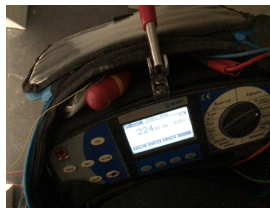
Protection Max: 40 A

Nombres tableaux: 1

Nombre de circuits: 14

Ri général: 224 MΩ

OK



Prise de terre: Boucle

RE: 1 Ω

OK



DISPOSITIF DE PROTECTION À COURANT DIFFÉRENTIEL - RÉSIDUEL

$I\Delta$ (mA)	In (A)	In - autres (A)	I _{Δt}	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	Tous	NA	NA
30	40		22,5kA2s (3000A)	A	4	NA	NA

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm²)
1	C	32		2	6
2	C	10		2	1,5
11	C	16		2	2,5

Contrôle visuel (général)	OK	Contact direct	OK	Contact indirect	OK
Raccordement	OK	schéma en annexe par Aceg asbl	NA		
Liaisons équipotentielles	BON	Section des conducteurs	OK		
Continuité	OK	Éclairage / machines	NVT		

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

- nota/note 2 Aucune infraction .
- nota/note 22 Cuisine équipée et/ou appareils de cuisine non placés.
- nota/note 5 L'éclairage n'est pas définitivement installé.
- nota/note 12: L'installation électrique n'est pas sous tension. Le bon fonctionnement des différentiels n'a pas pu être testé

Boucle de terre via bouclage général parking.

CONCLUSION

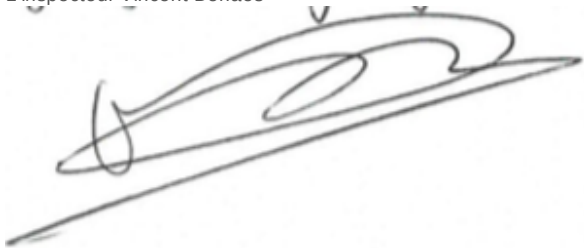
- L'installation électrique est conforme aux prescriptions de l'AR 08/09/2019 - RGIE Livre 1.** La prochaine visite de contrôle est à prévoir avant le 19/8/2047
- Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que les bornes d'entrée du dispositif de protection à courant différentiel-résiduel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage.
- Le(s) schéma(s) unifilaires et le(s) plan(s) de position ont été signés par l'organisme agréé.

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre annexe: 2

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Vincent Dehaes



Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre 1 section 9.1.2.

- Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
- Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
- Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie.

Qualité

- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
- Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

www.aceg.be

02 880 88 90

BE53 0689 0209 2953 - BTW BE0839.866.481

Feuille de route pour une installation qui est conforme:

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des modifications ou extensions importantes à l'installation, vous devez les faire contrôler.	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 19/8/2047	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.

